



EN MARS LA MUSIQUE VA RÉSONNER AU QUATRO

La musique sonne au Quatro !
En effet, entre concerts, session irlandaise, carte blanche ou autre prêt d'instruments... il y a de quoi faire trembler les murs du pôle culturel. Demandez le programme !

La Zikotèque, jusqu'au 30 avril : empruntez un instrument de musique pendant une durée de quinze jours

Une carte blanche musicale le 1^{er} mars.

Un concert de Ben Cozik le dimanche 2 mars.

La Saint Patrick au Quatro
Vendredi 14 mars à partir de 19h
Sylvain Barou et Ronan Pellen mettront tout leur talent dans un répertoire irlandais qu'ils maîtrisent à merveille. Une session est organisée à l'issue du concert, apportez votre instrument !

Matinée accordéon le 29 mars avec conférence par Samuel Le Hénanff, impromptus et rencontre avec des facteurs d'instrument dont « L'atelier Loffet ».



LE MUSÉE SE TRANSFORME EN BISTROT

JUSQU'AU 4 JANVIER 2026

En apparence bien différents, le bistrot et la carte postale partagent des fonctions essentielles, celles de la transmission et de liens entre les gens.
Une exposition immersive et interactive à voir du mardi au dimanche de 14h à 18h.



LES PIEDS SUR TERRE AU QUATRO

Après la mer, le Quatro pose les pieds sur terre. Expositions et animations sont au programme.

Exposition *Sous mes pieds* du 27/02 au 29/03 à la Mezzanine. Avec cette exposition, Emmanuelle Houssais nous invite à découvrir le monde des petites bêtes qui se cache dans le sol tout en expliquant aux enfants les enjeux de la biodiversité.

Au mois d'avril : Exposition *l'Arbre m'a dit*, grainofête, spectacle « Normalement ça marche »... Toutes les informations sur lequatro.fr

AGENDA FLASH

Du 27/02 au 29/03 : Exposition « *Sous mes pieds* » d'Emmanuelle Houssais
1/3 : Carte blanche musicale
2/3 : Concert de Ben Cozik
4/3 : Midi zen
7/3 : Sieste musicale
8/3 : Scrapbooking / Causerie en breton / Lecture à haute voix & performance dansée
14/3 : St Patrick & session irlandaise
15/3 : Croc'en bulles sur les ruralités
21/3 : Café créatif
22/3 : Café philo / patio à histoires / Racontines / Kafé ciné
29/3 : Matinée accordéon
+ Les samedis, retrouvez une animation dans le cadre des « Retours du marché »
>>> Inscriptions sur le www.lequatro.fr

LE MOT DU MAIRE

La sécurité routière est un enjeu fondamental pour toutes les communes, et Baud ne fait pas exception. Chaque jour, sur nos routes, des vies sont mises en danger en raison d'infractions, d'incivilités, mais aussi parfois d'une simple méconnaissance des règles de circulation. À Baud, plusieurs mesures sont mises en place pour garantir la sécurité de tous les usagers. Parmi ces mesures figurent la priorité à droite, l'encouragement au stationnement en marche arrière, l'instauration d'une zone 30 au centre-ville, et le respect des règles de manière générale. Mais ces dispositifs ne sont efficaces que si chacun d'entre nous les applique avec sérieux et responsabilité.

À Baud, la règle de la **priorité à droite** s'applique sur une grande partie de la commune. Bien que cette règle soit simple, elle suscite parfois confusion, notamment en cas de croisement avec d'autres véhicules ou dans des intersections moins visibles.

La vitesse est décriée dans tous les quartiers de Baud, sans exception. Malheureusement, lors des contrôles, ce sont majoritairement les riverains qui sont en excès de vitesse. La priorité à droite est donc une solution pour obliger chacun à réguler son allure.

Le **stationnement en marche arrière** est une autre mesure qui gagne en importance à Baud, en particulier dans les zones commerçantes. En effet, se garer en marche arrière permet d'améliorer la visibilité lors du départ, en offrant une meilleure perspective de la route et des alentours. Cela réduit les risques de collision avec d'autres véhicules, piétons ou cyclistes lors de la manœuvre. Les bénéfices en matière de sécurité sont indéniables.

Le centre-ville de Baud va être équipé d'une **zone 30**, une mesure de sécurité indispensable pour protéger les piétons, les cyclistes et les conducteurs dans un environnement urbain dense. En limitant la vitesse à 30 km/h, la commune favorise une circulation plus calme et sécurisée. De plus, la zone 30 contribue à créer un environnement plus agréable pour les habitants et les visiteurs, tout en réduisant les nuisances sonores et en améliorant la qualité de l'air. La vigilance et le respect de cette zone contribuent à un cadre de vie plus sûr et plus apaisé pour tous.

Les règles de circulation ne sont pas là pour contraindre, mais pour protéger. Les ralentisseurs et les chicanes réduisent la vitesse sur quelques mètres mais les effets sont décevants. Les conducteurs accélèrent dès leur franchissement et ça crée des nuisances sonores pour les riverains.

Que ce soit le respect de la priorité à droite, l'interdiction de stationner en double file, l'utilisation du téléphone au volant ou encore le port de la ceinture de sécurité, chaque geste compte. Le dernier principe, mais non des moindres, est le respect de tous les usagers de la route : conducteurs, cyclistes, piétons, personnes âgées, enfants..., tous partagent l'espace public. Les conducteurs doivent prendre en compte la vulnérabilité des piétons, notamment en traversée, et céder le passage comme il se doit. Les cyclistes doivent respecter les règles de circulation et être visibles, notamment la nuit, avec des éclairages appropriés. Enfin, les piétons doivent rester attentifs à leur environnement, éviter les distractions comme l'usage du téléphone en traversée, et respecter les passages piétons.

C'est ensemble, par le respect des règles et des autres, que nous pourrions garantir une route plus sûre et plus agréable pour les générations à venir.

Pascale GILLET
Maire de la ville de Baud

LA MAIRIE VOUS INFORME :



Réaménagement du cœur de ville : les travaux de pavage et d'aménagement se poursuivent dans le centre-ville. Sur la place Le Sciellour, le pavage est terminé et doit sécher jusqu'au 21 mars. Du côté de la pharmacie, la préparation et la pose du caniveau auront lieu du 12 au 27 mars, avec un début de pavage à partir du 24 mars. Dans la rue de la Mairie, le pavage du trottoir Est est prévu courant mars, tandis que la démolition, la préparation et les aménagements du trottoir Ouest se poursuivront jusqu'au 28 mars. La rue sera barrée entre le Relais de la Forêt et la poissonnerie Le Mentec à partir du 12 mars. Enfin, des travaux de préparation ont lieu jusqu'au 19 mars sur le champ de foire.



Repair Café : un objet à réparer ? Les bénévoles du Repair Café vous aident à donner une seconde vie à vos meubles, vêtements, appareils électriques, jouets et autres. Rendez-vous à l'espace La Passerelle tous les troisièmes samedis du mois (sauf l'été), de 9h à 13h.

ENEDIS : dans le cadre de la surveillance des lignes électriques d'ENEDIS, un hélicoptère survolera certaines communes du Morbihan à basse hauteur pour détecter des anomalies et établir le programme de maintenance des lignes électriques. Les survols ont lieu jusqu'au 5 mars, selon les conditions météorologiques.



Opération "un enfant un arbre" : remise des plants et plantation des arbres le samedi 22 mars, 11h, à l'école du Gourandel.

Maison de la Presse Carrefour : une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal concernant les horaires d'ouverture de la Maison de la Presse du Carrefour. Elle est ouverte du lundi au samedi de 7h15 à 13h et de 14h30 à 19h30. Le dimanche, elle est ouverte de 7h30 à 13h.



Cours d'oenologie : Bellavinea vous propose des cours d'oenologie en petit groupe une fois par mois à L'Idée'Halle, les jeudi 17 avril, 15 mai et 19 juin à 19h. Tarif de 20€ par personne et par séance.



Budget Participatif - 3^{ème} édition



Le budget participatif, initié par notre équipe municipale, permet aux Baldiviens de s'investir dans des projets adaptés à leurs besoins et d'améliorer le bien-vivre ensemble. Vous avez des idées pour Baud ? N'hésitez pas à les partager ! Imaginez, proposez et choisissez : c'est vous qui décidez !

ETAPE 1 : PROPOSEZ VOTRE PROJET !

Dépôt du dossier via la fiche de projet jusqu'au **15 MARS**. La fiche projet est disponible en mairie ou sur notre site internet. Une urne est placée à la mairie pour recueillir les projets. Une transmission est également possible par mail à l'adresse : accueil@mairie-baud.fr



Quand ?	Où ?	Quoi ?
Samedi 8	Salle du Scaouët	Grandir Baud organise "Mon Baud Salon", un salon d'affaire, ouvert aux particuliers et aux professionnels de 9h à 18h.
Lundi 10	Auditorium du Quatro	Conférence "Histoire de la Bretagne gourmande" organisée par le groupe Histoire et Patrimoine du Pays de Baud et présentée par Patrick Hervé, à partir de 14h.
Samedi 15	Pôle Santé	Dépistage gratuit du glaucome sans rendez-vous organisé par l'Association France Glaucome, la mairie de Baud et le cabinet de télé-ophtalmologie Téo, de 9h à 13h et de 14h à 16h.
Samedi 15	Salle du Scaouët	Fest Noz Paillettes - Stage de Danse à 14h et concours de Laridé à 17h. Fest Noz à 19h, restauration et buvette sur place.
Dimanche 16	Espace Yves Le Roy	Circuit du Morbihan - Trophée Jean Floc'h. Le départ est donné à 12h45 à Baud pour une arrivée à Moréac, où les coureurs s'affrontent sur le circuit final.
Lundi 17	Salle du Scaouët	Conférence gratuite organisée par la députée Nicole Le Peih sur le thème "Les transformations économiques et le nouveau rapport au travail", avec la présence de Jérôme Fourquet. De 19h30 à 21h30.
Vendredi 21	École Gourandel	Portes ouvertes de l'école du Gourandel de 16h30 à 19h. École monolingue et bilingue breton/français.
Samedi 22	Salle du Scaouët	Venez fêter les 20 ans de la fanfare Fabaco, à partir de 18h30. Gratuit sur réservation, plus d'information auprès de La Maison des Arts.
Samedi 29	Local de Baud Solidarité	Braderie de vêtements et objets divers organisée par Baud Solidarité de 9h à 16h au local situé route de Pont-Augan.

CCAS

• **Atelier T'as pensé à ... ?** - GRATUIT, sur inscription le samedi 8 mars de 10h à 12h
 Vous vous sentez parfois submergées par les multiples responsabilités qui vous incombent ? Participez à nos ateliers dédiés aux femmes pour aborder la question de la charge mentale, animés par une psychologue, une médiatrice en CNV et une sophrologue. Partage d'expériences, soutien, écoute, outils de gestion du stress, de ses émotions ou de la pression sociale, communication non violente, lâcher prise... La charge mentale n'étant pas une fatalité et la santé mentale une priorité, prenons le temps de se retrouver et d'échanger. Mise en place de 3 ateliers pour alléger votre charge mentale.

• **Atelier anti Gaspi** - mardi 25 mars de 14h30 à 16h30 - salle Narcisse Chaillou
 Atelier GRATUIT pour découvrir des recettes simples, anti-gaspi, à base de fruits et légumes de saison et de légumineuses.

• **Atelier Nutrition** - mardi 1^{er} avril - 14h00 à 16h30 - Salle Narcisse Chaillou
 - suivi d'un atelier de 9 séances les mardis.

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet des ateliers.
 Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 02 97 08 01 46

